



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 29/03/2016

Reçu en préfecture le 29/03/2016

ID : 033-200027068-20160322-2016_03_036-DE

SÉANCE DU 22 MARS 2016

2016-03-036 – 1/5

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 67

Date de convocation : 16 mars 2016

L'an deux mille seize le vingt deux mars à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint-Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Isabelle HARDY , Vice-Présidente, Alain PAIGNE , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Corinne VENAYRE , Vice-Présidente, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, Gérard HENRY , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Alain MAROIS , Conseiller délégué, Fabienne KRIER , Jean-Luc DARQUEST , Sophie BLANCHETON , Odile BONHOMME-TIBY , Véronique DI CORRADO , Philippe HEFTRE , Bruno LAVIDALIE , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADÉ , Michel VACHER , Michel MILLAIRE , Isabelle FEYRY , Bernard NADEAU , Catherine BERNADEAU , Christophe DARDENNE , Michel GALAND , Monique JULIEN , Thierry MARTY , Patrick NIVET , Annie POUZARGUE , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , James SEYNAT , Loïc MAGNAN , Jean-Luc BARBEYRON , David REDON , Joël BAYLE , Paquerette PEYRIDIEUX , Chantal DUGOURD , Philippe FAURT , Mireille CONTE-JAUBERT , Stéphane CATALAN , Gérard MOULINIER , Marcel BERTHOME , Chantal GANTCH , Pierre-Jean MARTINET

Absents :

Jacques MESPLEDE, Michel FOULHOUX, Claire BLONDEL, Nouredine BOUACHERA, Val DUCLOS, Jean-Paul GARRAUD, Gonzague MALHERBE, Mélanie BOISSAVIE, Jean Claude ABANADES

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean Louis D'ANGLADE pouvoir à Marcel BERTHOME, David RESENDÉ pouvoir à Michel VACHER, Sylvie BOISSEL pouvoir à Philippe HEFTRE, Michèle LACOSTE pouvoir à Chantal GANTCH, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, Kléber AUDINET pouvoir à Philippe FAURT

Monsieur Georges DELABROY a été nommé secrétaire de séance

ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE
SERVICE COMMUNAUTAIRE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE : CONVENTION
D'ORGANISATION ET DE REMBOURSEMENT AVEC LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
LA VILLE DE LIBOURNE - ANNÉE 2016

2016-03-036 - 2/5
Envoyé en préfecture le 29/03/2016
Reçu en préfecture le 29/03/2016
SLOV
LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE - 24000 LIBOURNE - 2406-DE

Sur proposition de Monsieur Sébastien LABORDE, Vice-président en charge de l'action sociale d'intérêt communautaire,

Pour la mise en œuvre du service, dans le cadre d'une mutualisation des moyens sur le territoire communautaire, une convention d'organisation et de remboursement portant sur la mise en œuvre du service communautaire de portage de repas à domicile pour les personnes en perte d'autonomie est signée entre la Communauté d'agglomération du Libournais et le Centre communal d'action sociale de la ville de Libourne.

Sur l'ensemble de l'année 2015,

- 63 291 repas ont été livrés à 252 personnes résidentes sur le territoire de La Cali, pour rappel en 2014, 62 223 repas ont été servis à 236 personnes. Cette augmentation de près de 1.7 % est essentielle due au déploiement progressif de la prestation communautaire sur le secteur de Coutras.
- 188 nouveaux libournais ont bénéficié de cette prestation communautaire – 165 nouvelles personnes en 2014 - et 249 évaluations à domicile ont été réalisées par l'équipe du portage - 225 évaluations en 2014 ;
- 172 personnes sont sorties du service courant 2015 - 187 sorties en 2014 ;
- La délivrance des repas est toujours en faible diminution sur le secteur de Guîtres avec 8 335 repas livrés en 2015 pour 9 518 en 2014 et en légère augmentation sur le secteur de Libourne avec 38 812 repas livrés en 2015 pour 38 538 en 2014.
- Le secteur de Coutras connaît une progression constante et significative avec 16 144 repas livrés en 2015 pour 14 167 en 2014.
- En 2015, le prix moyen de vente du repas est de 5.78 € (5.68 € en 2014), avec des écarts de 5.65 € pour le secteur de Guîtres, 5.73 € pour le secteur de Libourne, à 6.01 € pour le secteur Coutras.
- Le coût moyen du repas se situe dans les tranches inférieures de la grille tarifaire pour les ménages composés d'une seule personne et dans les tranches médianes pour les couples, traduisant ainsi la double ambition de cette prestation communautaire :
 - Être accessible aux personnes à revenus très modestes,
 - Être une prestation reconnue comme incontournable au titre du maintien à domicile souhaité par les habitants en ce qu'elle contribue à la sécurité à domicile et à l'aide aux aidants.
- Le marché public de restauration en liaison froide lié au portage des repas à domicile au bénéfice des personnes en perte d'autonomie a été renouvelé le 1^{er} décembre 2015.

La présentation du budget prévisionnel 2016 prend en compte l'organisation du service sur l'ensemble des 34 communes. La mise en œuvre du service est confiée au CCAS de la ville de Libourne.

Le montant prévisionnel de la convention d'organisation et de remboursement pour 2016 s'élève à 115 000 €.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 14 mars 2016.

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (58 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- signer la convention 2016 portant sur la mise en œuvre du service communautaire de portage de repas à domicile pour les personnes en perte d'autonomie,
- verser au CCAS de la ville de Libourne la participation financière correspondante à hauteur de 115 000 €

Imputation budgétaire : Chapitre 65 – article 657362 – service gestionnaire et destinataire CCAS0 - fonction 520

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le Fait à Libourne

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Envoyé en préfecture le 29/03/2016

Reçu en préfecture le 29/03/2016

Affiché le



ID : 033-200027068-20160322-2016_03_036-DE